

La CPI appelle au dialogue avec les Etats africains tentés par le retrait

@rib News, 24/10/2016 - Source AFP Le président de l'Assemblée des Etats parties au traité fondateur de la CPI a appelé lundi à "trouver un consensus" avec les Etats africains critiques, soulignant que le retrait annoncé par l'Afrique du Sud et le Burundi ne serait effectif que dans un an. "Aujourd'hui plus que jamais, il y a un gigantesque besoin de justice universelle", a déclaré le président de l'Assemblée des Etats parties au statut de Rome, fondateur de la Cour pénale internationale (CPI), Sidiki Kaba, évoquant "les tragédies qui se déroulent sous nos yeux". "C'est dans un délai d'un an que le retrait devient effectif", a relevé devant la presse à Dakar M. Kaba, par ailleurs ministre sénégalais de la Justice, au sujet des décisions en ce sens annoncées la semaine dernière par l'Afrique du Sud et le Burundi. "Il faut saisir cette opportunité pour engager un dialogue avec les Etats qui voudraient quitter la CPI. Pour cela, il faut écouter leurs appréhensions, leurs récriminations, leurs critiques". M. Kaba a exhorté ces pays à "donner une chance au dialogue, à la négociation", estimant que la prochaine assemblée générale des Etats parties, du 16 au 25 novembre à La Haye, pourrait permettre de "trouver un consensus dynamique". Le ministre sénégalais a également prôné le renforcement des systèmes judiciaires nationaux, rappelant que si neuf de ses dix enquêtes de la CPI avaient été ouvertes dans des pays africains, c'était en tant que juridiction d'"ultime recours", et à la demande de ces pays. "Si chaque Etat jugeait les crimes énoncés (relevant de sa compétence, NDLR), la Cour pénale internationale serait moins sollicitée, aurait moins de travail. Ainsi, l'Afrique jugerait les Africains sur le continent", a-t-il poursuivi.